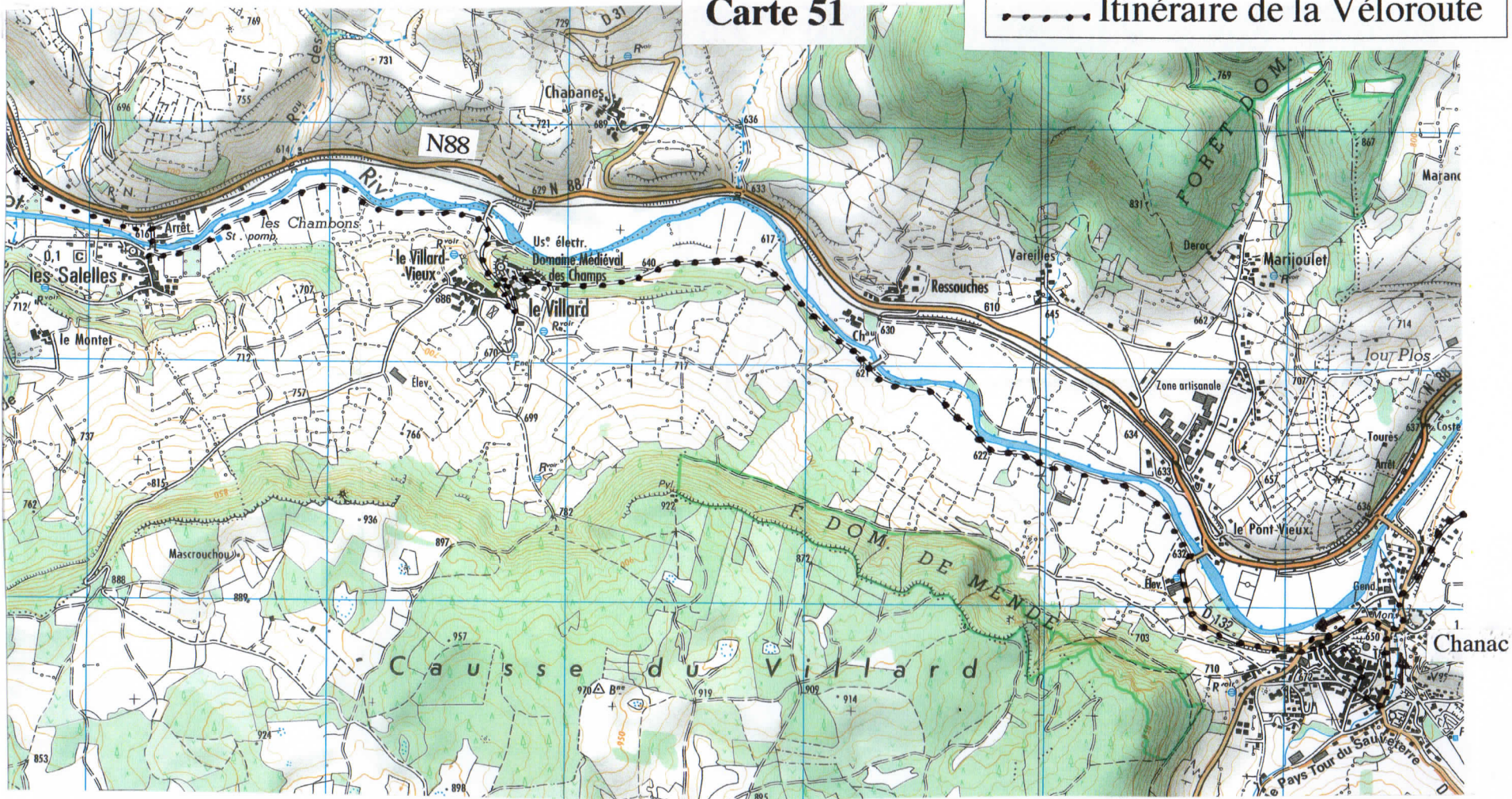


Carte 51

..... Itinéraire de la Véloroute



Itinéraire à créer sur chemin rural existant (en majorité empierré-sablé) au bord du Lot entre Les Salèles (pont) et Chanac (Pont Vieux) 5,8km
Améliorer le revêtement empierré-sablé avec bon entretien
Pose d'enrobé sur la descente du Villard (1 km)
Panneaux Voie Verte interdite aux véhicules à moteur sauf riverains, ayant droits, pêcheurs.
Montée sur route au Villard : limitation 30km/h

Itinéraire sur D132 (900m)
Création de sur-largeur ou bande cyclable dans le sens de la montée

Traversée de Chanac
Sens Ouest-Est par rues :
place du Plo,
rue Planaguet,
place du Triadou,
av du Triadou
Sens Est-Ouest :
par route du Cros (D32)